

DEC150987DR02

**Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7585, intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, dont le directeur est M. Reynald Pain ;

**Vu** la décision n° 143166IN2P3 du 19 décembre 2014 portant cessation de fonctions de M. Reynald Pain et nomination de M. Christophe Balland directeur par intérim de l'UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Evelyne Méphane, Ingénieur de Recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

La décision n° 140419DR02 du 29 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Le directeur d'unité  
Christophe Balland

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014